

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAS-ARMAGNAC  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°26-2020

Séance du mardi 28 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
41	35	38

L'an deux mille vingt et le mardi vingt-huit juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac se sont réunis dans la salle d'animation de Nogaro sous la présidence de M. GOUANELLE Vincent et sur sa convocation.

**Étaient présents :** ARBLADE-LE-HAUT : VERRIER Jean-Marie, BETOUS : MENGELLE Jean-Marie, BOURROUILLAN : GOUANELLE Vincent, CAUPENNE d'ARMAGNAC : GUICHEBAROU Patrick et ORTEGA-HUESO Josiane, CRAVENCERES : LARRANDABURU Jean-Pierre, HOUGA : FEUILLET-GALABERT Patricia, MANCIET Aline, MATHIEU Jean-Marie et MESTRES Michèle, ESPAS : CAZERES Pierre, LANNE-SOUBIRAN : PONS Michel, LAUJUZAN : NALIS Patrick (suppléant de LASSALLE Patrick), LOUBEDAT : SEMPE Bernard, LUPPE-VIOLLES : LACOSTE David, MAGNAN : DUCLAVE Jean, MANCIET : CAPDEPONT Pierre, SOULES Philippe et GARBAY Stéphane, MONGUILHEM : DUCERE Jean, MONLEZUN d'ARMAGNAC : SAUQUES Philippe, MORMES : SPOERRY Quiterrie, NOGARO : PEYRET Christian, CARRERE-CAMPISTRON Christine, DROUARD Jean-Claude, LAFFORGUE Daniel, MARQUE Magali et HAMEL Bernard, SAINTE-CHRISTIE d'ARMAGNAC : SAINT-MARTIN Thierry, SAINT-GRIEDE : SAINT-PE Anne-Marie, SAINT-MARTIN d'ARMAGNAC : ARTIGOLE Éric, SALLES d'ARMAGNAC : HEBERT Benoît, SION : DUPUY-MITTERRAND Elisabeth, SORBETS : LAMOTHE Laurent, URGOSSE : BARRAIL Bernard.

Date de la convocation

21 juillet 2020

Publication

31 juillet 2020

**Absents excusés :** LAUJUZAN : LASSALLE Patrick (remplacé par NALIS Patrick) LE HOUGA : DESJARDINS Lionel (pouvoir à FEUILLET-GALABERT Patricia), NOGARO : LARRIEU Edith, MARTINOT Maryse (pouvoir à PEYRET Christian), BELTRI Joseph (pouvoir à CARRERE CAMPISTRON Christine), TOUJOUSE : TARTAS Jacques

**Absent :** PERCHEDE : CUVELIER Christian.

**OBJET DE LA DELIBERATION :** Création des commissions thématiques intercommunales, attribution de la responsabilité aux vice-présidents et inscription des délégués

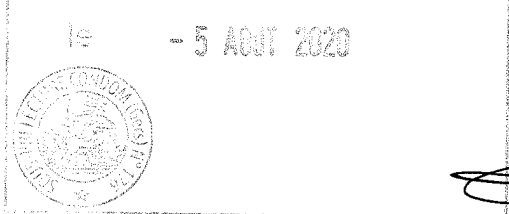
Le quorum étant atteint, les membres du conseil communautaire peuvent valablement délibérer. Monsieur Vincent GOUANELLE, Président, expose aux membres du Conseil Communautaire le projet d'organisation en commissions thématiques proposé par le Bureau, ainsi que les propositions d'attributions aux vice-présidents. Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Communautaire

**APPROUVE**, à l'unanimité, l'organisation suivante :

- « Enfance et jeunesse », sous la responsabilité de Patricia FEUILLET-GALABERT ;
- « Développement touristique, culturel et sportif », sous la responsabilité de Jean DUCLAVE ;
- « Aménagement du territoire et habitat », sous la responsabilité de Bernard HAMEL ;
- « Voirie », sous la responsabilité de Pierre CAZERES ;
- « Finances », sous la responsabilité d'Éric ARTIGOLE ;
- « Développement économique et emploi » sous la responsabilité de Vincent GOUANELLE ;
- « Communication et prospective », sous la responsabilité de Vincent GOUANELLE.

**APPROUVE**, à l'unanimité, l'inscription des conseillers municipaux au sein des commissions thématiques conformément à l'article L. 5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délégués sont ensuite invités à s'inscrire dans les commissions thématiques de leur choix jusqu'à la prochaine réunion du Conseil Communautaire.



Pour extrait certifié conforme,  
Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,  
Président,  
Vincent GOUANELLE.